



# INSECTOMÉE



## SPRAY POUR INSECTES RAMPANTS À BASE DE TERRE DE DIATOMÉE



- ▶ **Spray insecticide à base de terre de diatomée prêt à l'emploi.**
- ▶ **Efficace contre les insectes rampants tels que les punaises de lits, punaises, blattes, cafards, cloportes, fourmis, puces, poux rouges, poissons d'argent...**
- ▶ **Permet de traiter et protéger les lieux de passage des insectes à l'intérieur comme à l'extérieur.**
- ▶ **L'action du produit est rémanente jusqu'à 2 à 3 semaines après l'application.**
- ▶ **Lorsque la terre de diatomée se fixe sur les nuisibles lors de leur passage sur les zones traitées, celle-ci induit le dessèchement de la cuticule (squelette externe) des insectes. La mort des insectes survient sous quelques heures (1 à 2 jours par temps froid et/ou humide).**
- ▶ **Pratique et simple d'utilisation : le tube prolongateur permet d'accéder aux zones les plus difficiles (fissures, interstices, arrière des meubles...) afin d'assurer un effet longue durée.**
- ▶ **S'utilise sur les plinthes, les encadrements de portes et fenêtres, les tuyauteries, derrière les meubles et appareils ménagers, les bouches d'aération, seuils de portes...**

Utilisateurs : Entreprises de propreté, collectivités, professionnels de la désinsectisation, hôtellerie, campings, centres de loisirs, CHR, écoles, restaurants d'entreprise, syndicats, etc...

### APPLICATION

Avant l'application du INSECTOMÉE, évacuer les personnes, les animaux et la nourriture de la zone à traiter.

Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

INSECTOMÉE s'applique en couche mince le long des surfaces à traiter et sur tous les lieux de passage des insectes. Le tube prolongateur permet de viser les zones difficiles d'accès (interstices, crevasses...).

Attendre au moins 2h avant la réintégration de la zone traitée.

Après utilisation, purger l'aérosol tête en bas afin d'éviter l'obturation de la valve.

En cas de présence de juvéniles suite au développement des œufs, appliquer de nouveau INSECTOMÉE afin de perturber le cycle de développement et prévenir des nouvelles infestations.

### CARACTÉRISTIQUES

Matières actives : Dioxyde de silicium kieselguhr (cas n° 61790-53-2) : 7.20% m/m ; Géraniol (cas n° 106-24-1) : 0.03% m/m.

Produit biocide insecticide TP 18.

Volume net : 500 mL.

Gaz propulseurs : Butane, propane.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utilisez les biocides avec précautions.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre les appareils sous tension. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

### PROTECTION PRÉCONISÉE :

Gants de protection en nitrile, lunettes de protection.

*Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.*



**POUR UNE DÉMONSTRATION :  
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP  
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52**

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société



[www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

0224

